

Communiqué de presse

Cayenne, le 26 Février 2016

L'emploi salarié marchand au 2^e trimestre 2015

Chute en Guyane, ralentissement en Guadeloupe, stabilité en Martinique

Au second trimestre 2015, l'emploi salarié marchand s'infléchit en Guadeloupe, et surtout en Guyane. À contre courant, la Martinique maintient l'élan du quatrième trimestre 2014 et du premier trimestre 2015.

L'emploi salarié marchand guadeloupéen ralentit

L'emploi salarié marchand guadeloupéen est en léger recul au second trimestre 2015. L'élan positif observé en fin d'exercice 2014 puis au premier trimestre 2015 ne s'est pas confirmé. Le seul domaine à enregistrer une hausse est celui de la construction qui progresse de 0,9 % par rapport au premier trimestre. L'emploi salarié dans la construction demeure encore à un niveau contraint et sans rapport avec les valeurs de 2010 à 2012. L'industrie s'infléchit au second trimestre (- 0,5 %). La plus forte contribution à la baisse est celle du secteur tertiaire marchand, en repli de 0,8 %. Toutefois, dans le commerce l'emploi résiste, jusqu'à progresser de 0,8 % par rapport au premier trimestre.

En Martinique, un second trimestre stable

Des trois départements français d'Amérique, seule la Martinique enregistre une stabilité de l'emploi salarié marchand au second trimestre 2015. Il exprime une très légère hausse de 0,2 %, qui vient dans la foulée haussière du quatrième trimestre 2014 et du premier trimestre 2015. Cette stabilisation est favorisée par la tenue de l'industrie, qui progresse de 1,2 %, et surtout du secteur de la construction, au sein duquel l'emploi salarié augmente de 2,5 %. Le secteur tertiaire marchand s'est infléchi au second trimestre (- 0,3%). Toutefois, sur un an, il progresse de 1,8 %.

Une chute en Guyane, en rupture avec le premier trimestre

Au second trimestre 2015, l'emploi salarié marchand guyanais enregistre la plus forte baisse des trois départements français d'Amérique. Cette situation inédite résulte d'un recul conjugué des trois grands secteurs considérés. Ainsi, l'emploi salarié du secteur de la construction affiche une chute spectaculaire de près de 6 %. Il retrouve alors un niveau inégalé depuis le second trimestre 2010. Le recul du secteur de l'industrie est moindre (- 2 %). Seul le secteur tertiaire marchand limite les pertes, avec seulement 0,8 % de baisse.

Contacts presse :
Valérie Eloi : 0594 29 73 28 - valerie.eloi@insee.fr

Pour accéder à la publication : [site.insee.fr/région/Publications/Insee Flash](http://site.insee.fr/région/Publications/Insee_Flash)